



EXTRAIT DU REGISTRE

DELIBERATIONS

DU

CONSEIL MUNICIPAL DU

6 NOVEMBRE 2023

OBJET : Suppression de postes à compter du 15 novembre 2023.

L'an deux mil vingt-trois,

Le six novembre à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :

Monsieur MAUGER ; Madame BRETON ; Monsieur HAUTDEBOURG ; Madame SEBIH ; Monsieur BRUVIER ; Madame CORFMAT (départ à 20h15, donne procuration à Mme Plessier) ; Monsieur BARRIER ; Madame LACROIX ; Madame BÉRAULT ; Monsieur LOUIS ; Madame PLESSIER ; Monsieur DERUEN ; Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI ; Monsieur LTEIF ; Madame AFFDAL-PUTFIN (départ à 20h30, donne procuration à M LTEIF) ; Madame CROS ; Madame COLOMBA (départ à 20h10, donne procuration à Madame CROS) ; Madame Corinne FERRER ; Monsieur LAMAAIZI ; Monsieur GUETROT ; Madame LENOIR ; Monsieur KANOUTE ;

Etaient absents :

Monsieur CORTÈS ; absent excusé donne pouvoir à Madame LACROIX ;
 Monsieur TERRIER ; absent excusé donne pouvoir à Monsieur MAUGER ;
 Monsieur OULD AHMED TALEB ; absent excusé donne pouvoir à Monsieur Jean-Paul GUETROT ;
 Monsieur VERCOSTRE ; absent excusé donne pouvoir à Monsieur LAMAAIZI ;
 Monsieur NÉRIN, absent
 Madame MOREL, absente

Madame BERNAULT est désignée comme secrétaire de séance.

Le Conseil,

Considérant la nécessité d'épurer le tableau des effectifs contenant des postes qui ne seront pas pourvus.

Considérant le tableau des effectifs fourni,

Délibère

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le

ID : 060-216004341-20231110-DELIB55_23-DE



Article 1 : Supprimer les 13 postes ci-dessous à compter du 15 novembre 2023 :

Postes supprimés

Catégorie	Grade	Nombre
A	Conseiller socio-éducatif	1
A	Assistant socio-éducatif	1
B	Educateur territorial A.P.S Principal de 2ème classe	1
C	Adjoint Administratif Principal 2ème classe	2
C	Brigadier-Chef Principal	1
C	ATSEM Principal de 2ème classe	1
C	Adjoint Technique Principal 2ème Classe	1
C	Adjoint Technique (33h)	1
POSTE CDI		
B	Animateur Principal 2ème Classe	1
C	Adjoint technique	1
C	Adjoint d'animation	2

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipal de la Ville de Mouy pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Date de convocation : 30/10/2023

Date de l'affichage : 10/11/2023

DELIB 55/2023

Vote : Adoptée à l'unanimité

Pour : 27

Contre 0

Abstention : 0

La secrétaire de séance

Brigitte BERIAULT



Philippe MAUGER
(OISE)

Vice-président du Pays du Clermontois